



Vauhallan
à la Une

#55
Juin-Juillet 2025

BONNES VACANCES D'ÉTÉ

Le « Vauhallan à la Une » (VU) de ce mois de juin couvre les actualités des mois de juillet et août. Le bulletin municipal reviendra dès la fin août. En attendant de le retrouver, l'équipe municipale et les agents de la commune vous souhaitent de **bonnes vacances cet été !**



La municipalité
vous souhaite
de Bonnes vacances !

Envoyez à
communication@vauhallan.fr
votre plus belle photo de
Vauhallan qui pourrait devenir la future
« carte postale » des prochaines vacances
(été ou hiver) de la municipalité.

AGENDA 2025 DES MANIFESTATIONS : second semestre*

Retrouvez les temps forts de la commune pour le second semestre 2025, organisés par la municipalité, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les associations vauhallanaises dont le Comité des Fêtes (CDF), les référents de quartiers et la Communauté Paris-Saclay (CPS).



- **Vend. 4 juillet** : Bibliothèque buissonnière : lecture sur l'herbe ! (la municipalité)
- **Sam. 5 juillet** : Bibliothèque buissonnière : lecture sur l'herbe ! (la municipalité)
- **Dim. 7 septembre** : Village des Associations (la municipalité)
- **Merc. 10 septembre** : Bébés lecteurs (la municipalité)
- **Sam. 13 septembre** : Bébés lecteurs (la municipalité)
- **Sam. 21 septembre** : Journées européennes du patrimoine - Observations ornithologiques à Saclay (ADER)
- **Dim. 22 septembre** : Journées européennes du patrimoine - visites de l'abbaye St-Louis-du-Temple (le Syndicat d'initiative)
- **Sam. 4 octobre** : Accueil des nouveaux Vauhallanais (la municipalité)
- **Sam. 4 octobre** : quizz room, dans le cadre de la Fête de la science (la CPS et la municipalité)
- **Merc. 8 octobre** : atelier sur les plantes, dans le cadre de la Fête de la science (la CPS et la municipalité)
- **Sam. 11 octobre** : Biblio'café (la municipalité)
- **Sam. 11 octobre** : Nettoyage d'Automne, Essonne Verte Essonne Propre (la municipalité)
- **Merc. 22 octobre** : atelier origami sur le thème d'Halloween (la municipalité)
- **Sam. 24 octobre** : lecture de contes classiques (la municipalité)
- **Vend. 31 octobre** : Vau'halloween (le Comité des Fêtes)
- **Mardi 11 novembre** : Commémoration du 11 novembre 1918 (la municipalité)
- **Merc. 12 novembre** : Bébés lecteurs (la municipalité)
- **Sam. 15 novembre** : Bébés lecteurs (la municipalité)
- **Dim. 23 novembre** : Après-midi dansant (la municipalité)
- **Sam. 29 et dim. 30 nov.** : Noël au Village (le Comité des Fêtes)
- **Sam. 6 décembre** : création de marque-pages (la municipalité)
- **Sam. 13 décembre** : Biblio'café (la municipalité)

* Ces dates sont susceptibles d'être modifiées, nous vous remercions de bien suivre l'actualité de votre commune

MAIRIE DE VAUHALLAN : Arrivée de Nicolas MARQUES

Nicolas MARQUES est arrivé début avril 2025 à la Mairie de Vauhallan afin de renforcer l'équipe technique communale. Natif d'Igny et autodidacte, Nicolas a pris ses fonctions avec dynamisme et souhaite mettre son expérience passée au profit de la municipalité. Heureux d'évoluer dans un environnement agréable, il apprécie également la polyvalence du poste et la diversité des échanges (usagers, associations, agents...).



La Municipalité et ses collègues lui souhaitent la bienvenue !



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE !

Les horaires de la bibliothèque Gérard de Nerval, entre le 7 juillet et le 31 août 2025, sont les suivants :

- Ouverture les lundis, mercredis, vendredis de 10h à 12h et de 15h à 18h ;
- Fermeture les mardis, jeudis, samedis et dimanches ;
- Fermeture du lundi 4 au dimanche 24 août (rendez-vous sur www.vauhallan.fr en cas d'ouverture grâce à la présence de bénévoles).

Plus d'informations sur bibliothequevauhallan.opac-x.com/

NUISANCES SONORES : en été, restons respectueux !



Le bruit porte atteinte à la qualité de vie et à la santé des individus. Les nuisances sonores sont souvent le synonyme de fatigue, de stress, voire de surdité partielle. L'amélioration de l'environnement sonore est par conséquent un objectif de santé publique.

L'arrêté municipal n°41 de 2024 rappelle, comme principe général, que **sont interdits de jour comme de nuit** sur la commune de Vauhallan, **tous les bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précautions** et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants.

Ainsi, la municipalité règlemente les bruits en provenance des habitations, des établissements ouverts au public, des installations artisanales ou commerciales, sur la voie publique, etc.

Concernant le jardinage et le bricolage, la municipalité rappelle que l'utilisation **d'engins équipés de moteurs**, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses...est **interdite les dimanches et jours fériés, les autres jours avant 8h et après 20h ainsi qu'entre 12h et 14h**.

Parce que le bien-vivre ensemble se conjugue avec le respect de chacun, nous rappelons aux Vauhallanaises et aux Vauhallanais de veiller à **bien respecter ces règles de bon voisinage**, et particulièrement pendant la saison estivale.

OLD JOE'S FOOD : un nouveau foodtruck vauhallanais

Le foodtruck Old Joe's Food s'installe à Vauhallan, à partir du 3 juillet place du Général Leclerc, pour apporter un véritable petit coin de Bretagne au cœur du village !

Retrouvez-le **tous les jeudis à partir de 17h**, pour pouvoir déguster des **galettes de sarrasin** et des **crêpes de froment** faites maison.



Vous avez la possibilité de prendre commande au 06 63 46 36 00 ou de venir directement à sa rencontre. Les paiements en espèces et par carte bancaire sont acceptés.

Venez les retrouver pour une pause gourmande !

MIEL DE VAUHALLAN : en vente à la mairie !

Le miel de printemps du Rucher des Caves est en **vente à la mairie** en pots de 500 g au prix unitaire de **8,50€**.

La récolte se révélant abondante, il sera possible d'acquérir la quantité souhaitée par chacun.

Afin de rendre sa démarche éco-responsable encore plus vertueuse, la commune apprécierait que les foyers **acheteurs de miel** du Rucher des Caves **ramènent** après consommation **les pots** soigneusement nettoyés et désétiquetés **à la mairie**.

Merci à tous les contributeurs !



CANICULE : vigilance et recommandations

Les épisodes caniculaires représentent un risque pour toute la population, y compris en bonne santé.

Retrouvez les conseils pratiques pour se protéger de la chaleur :



- évitez de sortir aux heures les plus chaudes (de 11h à 21h en cas de canicule) ;
- maintenez votre logement frais : fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais ;
- si le logement ne maintient pas la fraîcheur, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ;
- mangez en quantité suffisante ;
- ne buvez pas d'alcool ;
- évitez les efforts physiques ;
- donnez régulièrement des nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, demandez de l'aide.
- en cas de malaise, appelez le 15.

Registre communal des personnes vulnérables

L'inscription à ce registre est ouverte à toutes personnes majeures, quels que soient leur âge et leur situation (maladie, personne âgée, handicap...). Les personnes inscrites seront ainsi identifiées par le CCAS et accompagnées en fonction des besoins.

Pour vous faire connaître ou faire connaître une personne âgée, isolée ou fragile (proches, amis, voisins), contactez Sonia MEZOGHI du CCAS : 01 69 35 53 13 ou 06 63 30 58 52 / ccas@vauhallan.fr

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) : nouvelles démarches en ligne

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) aide les personnes âgées de plus de 60 ans



à payer les dépenses nécessaires pour continuer de vivre à leur domicile malgré une perte d'autonomie. En établissement, elle permet de payer une partie des frais facturés aux résidents des établissements pour personnes âgées.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Être âgé(e) de 60 ans et plus ;
- Attester d'une résidence stable et régulière en France d'au moins trois mois ;
- Être de nationalité française ou ressortissant de la communauté européenne ;
- Être pourvu(e) d'une carte de résidence ou d'un titre de séjour régulier ;
- Avoir un niveau de dépendance reconnu de GIR 1 à 4.

Comment faire la demande d'APA ?

Il est désormais possible de déposer une demande d'APA directement sur le site du Département de l'Essonne : demarches.essonne.fr/sante-social-solidarite/apa/

Pour plus d'informations, contactez le CCAS : 01 69 35 53 13 / ccas@vauhallan.fr

Retrouvez l'actualité au quotidien sur : Facebook : facebook.com/Vauhallan • Site Internet : vauhallan.fr

HISTOIRES À VAUHALLAN : l'ancien cimetière de Vauhallan

A l'occasion des 25 ans du site classé de la vallée de la Bièvre, la promenade** « Vauhallan vu par les artistes »* a permis d'évoquer l'ancien cimetière, adossé à l'église Saint-Rigomer et Sainte-Ténéstine (Monuments Historiques (MH), 1927), comme le montre la gravure de CHAMPIN de 1858 qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de France.



Gravure de Jean-Jacques CHAMPIN (1796-1860)

« Au Moyen Âge, on enterrait les gens près des églises à cause du pouvoir des saints légendaires... ».

L'ancien cimetière reste encore signalé par la Croix de prédication de 1602 (MH, 1984).

Des personnages importants du village sont également inhumés dans l'église, comme en témoignent encore certaines dalles funéraires malheureusement peu visibles. Jean CATTANT* y découvrit en 1976 des sépultures datées de 1126.

Le décret du 23 prairial An XII (12 juin 1804), demandant le transfert des cimetières hors de l'agglomération, est devenu effectif à Vauhallan en 1861 avec le nouveau maire Eugène DE STADLER qui, le 7 novembre 1858, déclara* : « Je mets en première ligne le déplacement du cimetière qui, situé en contre haut du sol et sur la place publique, blesse toutes les règles de la salubrité et des convenances ... ».

On remarque par ailleurs que le presbytère n'a qu'un étage sur la gravure.

Plus d'informations : www.sivauhallan.com

*Documents disponibles au SIV.

**Dépliant pour faire la balade en autonomie disponible à la Mairie.



DATES À VENIR

- **Mercredi 2 et samedi 5 juillet à 10h30 : Bébés lecteurs**, (0-3 ans), le rendez-vous des parents et des petits, bibliothèque Gérard de Nerval
- **Vendredi 4 de 16h à 18h et samedi 5 juillet de 14h à 16h30 : Bibliothèque buissonnière** : lectures et jeux sur l'herbe sur le thème des animaux ! Rendez-vous au Bassin de retenue
- **Mardi 15 juillet à 14h30 : Championnat de Doublette**, terrain de pétanque de Vauhallan
- **Dimanche 7 septembre de 9h30 à 12h30 : Village des associations**, salles municipales de l'allée des Écoles

Vauhallan à la Une, mensuel municipal d'informations de la commune de Vauhallan
ISSN 2801-3220 (version papier) - ISSN 2802-2629 (version numérique)
10 Grande rue du 8 mai 1945, 91430 Vauhallan 01 69 35 53 00 communication@vauhallan.fr
Directrice de la rédaction : Sandie Gombart Directeur de publication : Bernard Gleize
Comité de rédaction et de relecture de Vauhallan
Conception et impressions : Parango - Photos : Mairie de Vauhallan et partenaires
Tirage : 912 exemplaires - Dépôt légal : juin-juillet 2025

